

**LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE « La Grande Rozière » - 2020**  
**02.99.58.72.78 – communedelillemer@orange.fr**



**LILLEMER**

La salle peut contenir 130 personnes. Elle peut être louée une journée ou plusieurs journées :

<b>HORS COMMUNE</b>	
<b>1<sup>ère</sup> journée</b>	<b>285.00 €</b>
Supplément cuisine	70.00 €
<b>2<sup>ème</sup> journée</b>	<b>115.00 €</b>
Supplément cuisine	45.00 €
<b>Journée supplémentaire</b>	<b>105.00 €</b>
Supplément cuisine	45.00 €

1 j. avec cuisine = 355 € w-e sans cuisine = 400 € w-e avec cuisine = 515 €
---

1 j. avec cuisine = 245 € w-e sans cuisine = 275 € w-e avec cuisine = 370 €
---

<b>COMMUNE</b>	
<b>1<sup>ère</sup> journée</b>	<b>195.00 €</b>
Supplément cuisine	50.00 €
<b>2<sup>ème</sup> journée</b>	<b>80.00 €</b>
Supplément cuisine	45.00 €
<b>Journée supplémentaire</b>	<b>80.00 €</b>
Supplément cuisine	45.00 €

**+ ÉLECTRICITÉ** : facturée en fonction de la consommation.

**OPTION / location de vaisselle :**

Version Repas : 0.50 Euros par couvert – Version Buffet : 0.35 Euros par couvert

**CONDITIONS DE LOCATION :**

1. Contrat de location à remplir
2. Libeller deux chèques (acompte et caution) à l'ordre du Trésor Public : 230.00 Euros.
3. Fournir une attestation d'assurance qui couvre la responsabilité civile.

En cas de bris de vaisselle, l'organisateur s'engage à rembourser le montant des pièces manquantes.

Remise des clefs : le vendredi qui précède la manifestation à 10 h, au moment de l'état des lieux par Monsieur le Maire ou un de ses élus.

Clefs non rendues le lendemain de la manifestation avant 11 h = facturation d'une journée supplémentaire.

**HUIT JOURS AVANT LA DATE** : rappeler la Mairie afin de préciser le nombre exact de participants, le nombre de tables désirées, ainsi que le nombre de couverts si besoin. Si traiteur, préciser son nom.

**POUR LES ASSOCIATIONS**

*Celles dont le siège est à Lillemer, elles ont une location (w-e) gratuite, sauf électricité, par année, à condition que celles-ci aient une existence d'au moins un an et sur présentation du bilan financier.*

*Pour les associations de LILLEMER qui pourront occuper la salle les mardis et mercredis uniquement, le tarif est de :*

- 50,00 € pour la salle
- 20,00 € pour la cuisine

*Pour les associations « extérieures » qui pourront occuper la salle les mardis et mercredis uniquement, le tarif est de :*

- 70,00 € pour la salle
- 25,00 € pour la cuisine